

Ouistreham

Ouistreham. Romain Bail, un professeur embarrassant

OUEST-FRANCE.FR | mercredi 12 septembre 2018

431 mots | -



Romain Bail reprend son métier d'enseignant pour un remplacement de quelques heures au lycée Malherbe de Caen. - Crédit Archives Ouest-France

Le maire a décidé de reprendre son poste d'enseignant. Sa nomination dans un lycée de Caen suscite déjà quelques remous.

Il a à peine franchi le portail d'entrée au lycée Malherbe que son arrivée suscite quelques agacements. En cette rentrée 2018, Romain Bail a décidé de reprendre le chemin de l'enseignement, en donnant quelques heures de cours d'histoire-géographie par semaine.

« Ce n'est pas tant les conditions de l'obtention de ce poste qui interrogent que la personnalité dudit enseignant », indiquent des représentants syndicaux qui font état d'un certain agacement parmi le corps enseignant.

Remplacement au lycée Malherbe de Caen

Du côté du Rectorat, on se limite au strict minimum. « Romain Bail a demandé sa réintégration, il n'a pas été nommé sur un poste de titulaire, mais il effectue un remplacement au lycée Malherbe, où il y avait un besoin non pourvu. » La démonstration est sommaire et toutes les questions non abordées, mais il faut s'en contenter.

La procédure n'est pas exceptionnelle. « Il est nommé comme TZR (Titulaire de zone de remplacement), explique un enseignant syndiqué. Il n'a pas pu participer au plan de mutations du printemps. Avec ce statut, il est forcément nommé dans le département où il enseignait avant, ce qui est le cas. Ensuite, si le besoin n'était que de quelques heures par semaine, les candidats ne sont pas forcément très nombreux. »

« Il y a quand même un devoir d'exemplarité »

Ce qui agace certains, c'est la personnalité du nouveau collègue. « Même s'il a fait appel et qu'il est présumé innocent, il a quand même fait l'objet d'une condamnation en justice pour faux et usage de faux, pointe un autre enseignant. Il y a quand même un devoir d'exemplarité. Au-delà même des collègues, ce ne sera pas évident face aux élèves et aux parents car sa notoriété et la médiatisation de ces affaires font que tout le monde est au courant. »

Contacté, Romain Bail ne souhaite pas s'exprimer sur cette question, estimant que cela ressort de « sa vie privée ». Élu maire en 2014, le prof d'histoire-géographie d'alors au lycée Allende, à Hérouvillle-Saint-Clair, avait pris une disponibilité et avait déclaré alors qu'il souhaitait être «

maire à temps plein ».

Ce revirement intervient à 18 mois de la fin de son mandat alors qu'il vient d'annoncer qu'il était candidat à sa réélection. Et quelques mois après que Joël Bruneau, président de la communauté urbaine de Caen, lui a retiré la fonction et les indemnités de vice-président de l'agglomération.

Jean-Luc LOURY.